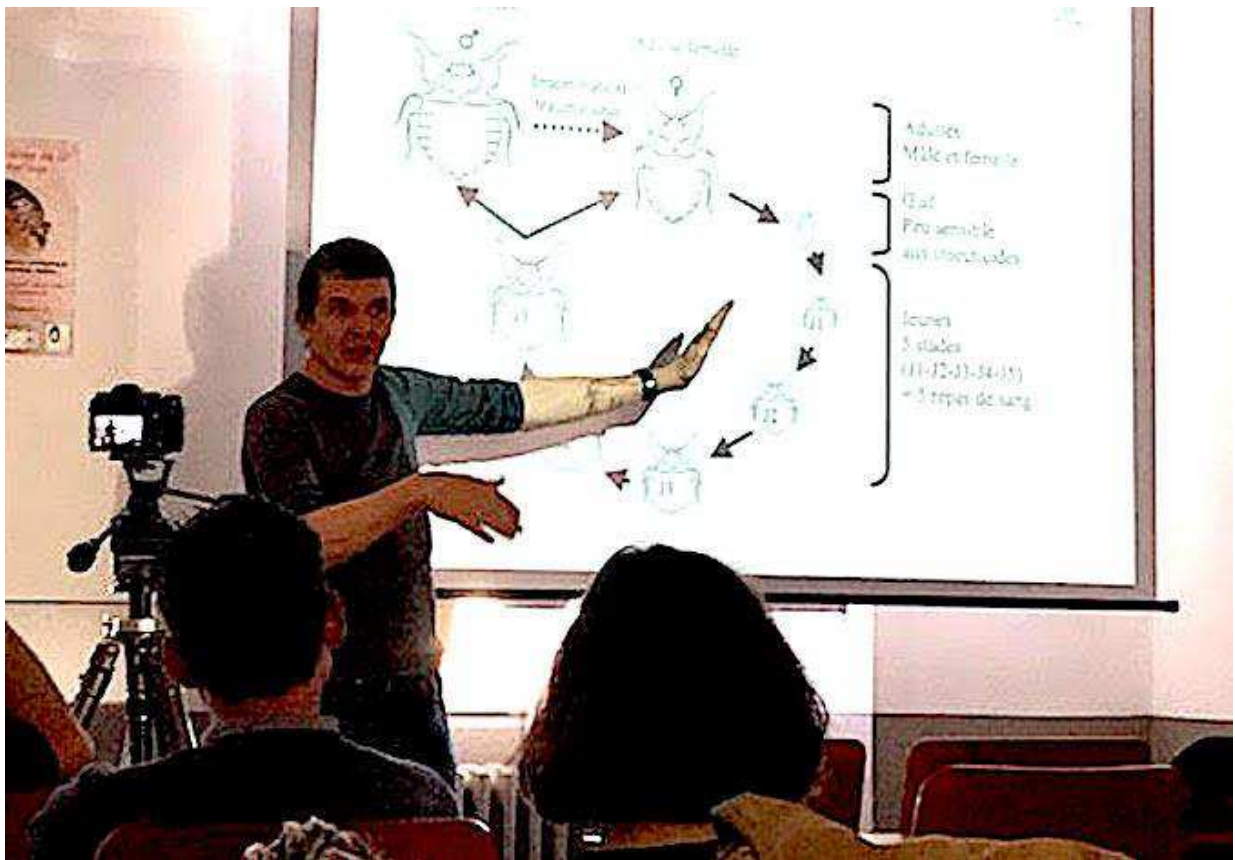


Une campagne pour éviter la prolifération des punaises de lit en Corse

Rédigé par Charles Monti le Mardi 10 Avril 2018 à 18:25 | Modifié le Mardi 10 Avril 2018 - 22:41

L'Observatoire Conservatoire des Insectes de Corse (OCIC) de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) ont proposé récemment une conférence consacrée à une problématique qui se fait de plus en plus prégnante, celle du contrôle des punaises de lit en Corse. Cette conférence marque le démarrage d'une campagne de sensibilisation sur la problématique des punaises de lit en Corse, pour laquelle divers outils de sensibilisation ont été mis en œuvre (posters, plaquettes, journée de formation et conférence, utilisation des médias sociaux...)



L'Observatoire Conservatoire des Insectes de Corse (OCIC) de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) ont organisé récemment une conférence consacrée à une problématique qui se fait de plus en plus prégnante, celle du contrôle des punaises de lit en Corse. Cette conférence, gratuite et ouverte à tous, animée par les entomologistes de l'OEC et le professeur Pascal Delauney

du CHU de Nice, spécialiste reconnu de ces insectes, s'est tenue à Corti, dans les locaux de l'Université de Corse.

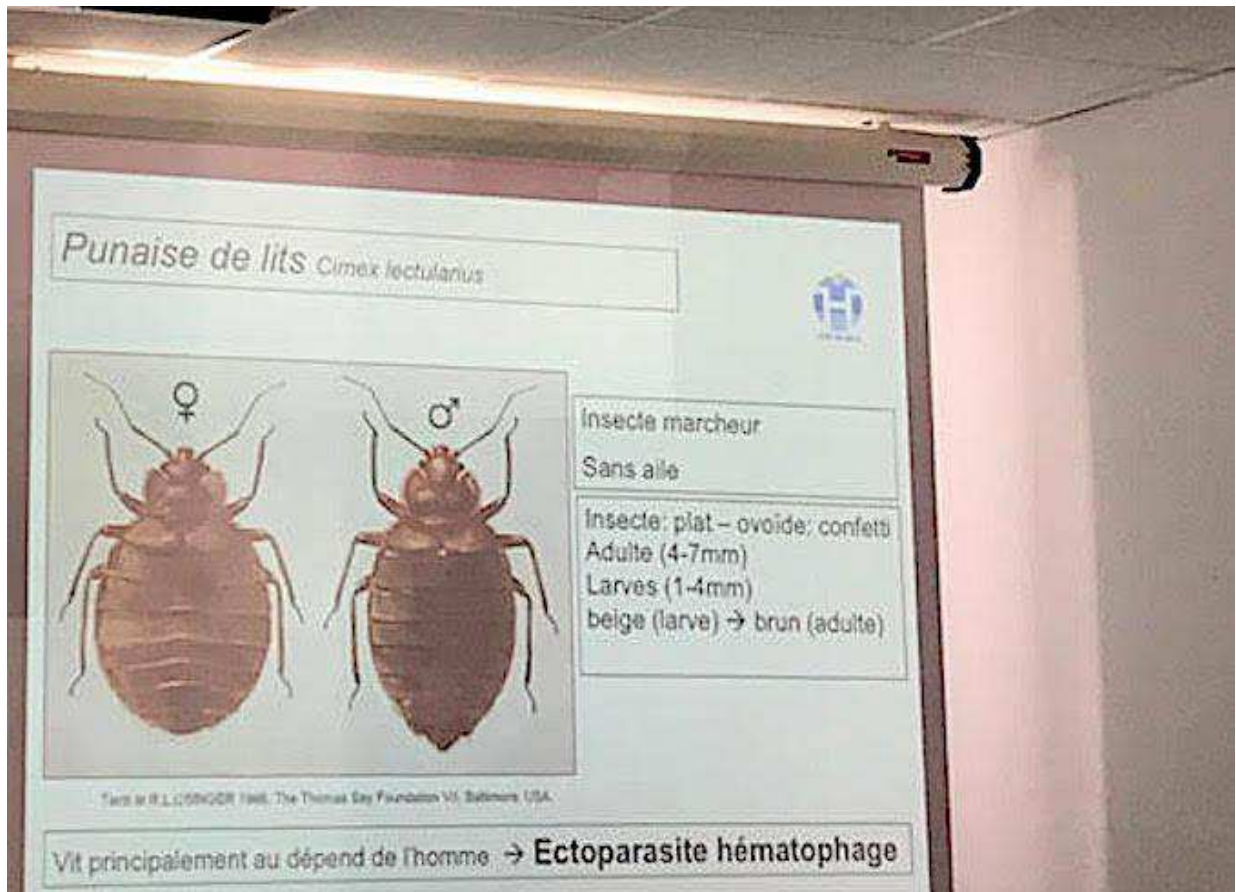
Quasiment disparus des foyers européens au milieu du XXe siècle, les punaises de lit prolifèrent aujourd'hui à nouveau, grâce aux déplacements des voyageurs internationaux et de leurs bagages, qui leur ont permis de reconquérir les sols américains puis européens.

La gestion de cette espèce est un enjeu fort pour l'île, d'un point de vue « fréquentation touristique », mais aussi et plus largement d'un point de vue « santé publique ».

Même si l'espèce en cause, *Cimex lectularius*, n'est pour l'instant pas connue comme potentiellement vectrice de maladies, elle génère d'importants problèmes de santé car sa piqûre, très désagréable, peut occasionner de l'anxiété et des troubles du sommeil, voire des allergies pouvant aller jusqu'à l'urtication.

C'est pourquoi l'OEC a souhaité s'impliquer aux côtés de l'ARS, dans le cadre d'une convention de partenariat plus large, qui acte le rôle d'expertise de l'OEC en matière d'entomologie, notamment médicale.

Pour ce dossier, les entomologistes de l'Observatoire Conservatoire des Insectes de Corse ont notamment été mobilisés pour des expertises de terrain et pour la réalisation de documents de communication, en lien avec tous les partenaires, dont le PNRC. Il est également à noter qu'un financement a été attribué au PNRC afin de permettre l'acquisition de matériel destiné à contrôler la prolifération des punaises de lit dans les refuges, dès 2017.



Source :

<https://www.corsenetinfos.corsica>